

vous voulez le mêler ici à des soins nouveaux, étranges, dangereux et, en tout cas, d'une apparence fort profane. Vous parlez de progrès continu, de gent moutonniers qui ne veut ni avancer ni reculer, de résistances obstinées aux justes réclamations des peuples, d'une grande puissance morale qui existait au moyen âge et qui manque aujourd'hui aux peuples; vous ôsez faire entendre que l'enseignement religieux est aujourd'hui en dehors ou au-dessous des besoins de la société, que ce n'est pas, à la vérité, une religion nouvelle qu'il faut au monde, dans nos siècles, mais du moins un sacerdoce, rénové, ayant une pleine conception de la société nouvelle: enfin, pour abrégé tous les griefs qui pullulent sous votre plume, votre titre seul a de l'étrange et du suspect. Votre spiritualisme ne devrait être que la religion chrétienne et son prêtre en rapport avec la société; et cependant, sans trop forcer les choses, on le prendrait parfois pour du spiritualisme allemand, ou pour le poétisme religieux de Lamartine.

Messieurs, dirai-je, à ceux qui croiraient devoir réclamer de la sorte, veuillez lire de nouveau l'ouvrage de M. Parent, qui, très probablement, n'a pas écrit aussi vite que vous jugez. Après avoir lu, permettez qu'on vous demande si votre esprit était préparé à ce travail par des études spéciales, analogues au genre où M. Parent s'est placé? Car, encore une fois, l'œuvre de l'éminent lecteur n'est point une œuvre ordinaire. Il n'y a point de parité à faire de cette lecture avec la plupart de celles qui ont été mises devant le public, depuis quelques années, tant à Montréal qu'à Québec. Tout lecteur ou tout écrivain n'a donc pas le droit ici de louer ou de blâmer? M. Parent a voulu faire ce que M. de Bonald disait à certains esprits de son temps: "Ils nous reprochent sans cesse de défendre la religion par la religion, et d'étouffer la raison sous l'autorité; opposons leur l'autorité de la raison, seule autorité qu'ils veulent avouer, et forçons la philosophie de reconnaître que notre foi est humble et soumise parce que notre raison est éclairée, et que nous croyons avec simplicité ce que nous savons avec certitude: car la foi, dit St. Paul, est la conviction des choses qu'on ne voit pas." Et c'est là le fondement et la raison du fameux *rational obsequium* du même apôtre, auquel tout chrétien éclairé attache une si haute importance et dont il se fait avec raison une si juste gloire.

Dela, avec des termes nouveaux et une exposition à lui, M. Parent, à l'imitation de tous les philosophes chrétiens, et notamment à l'instar de M. de Bonald, dans son admirable discours sur la vie de Jésus-Christ, s'est plu à raisonner l'influence de la religion dans la société. Sous les termes de spiritualisme et de prêtre, action vivante du spiritualisme, il a peint la foi chrétienne, notre vieille religion, agissant dans la société humaine; la fondant d'abord, la développant, la régularisant, et l'amenant enfin à cet état de progrès que tout le monde attend, chacun en son sens, comme on attendait, il y a dix-huit siècles, la venue d'un réparateur pour la société vieillie et corrompue des temps païens. Condamner M. Parent pour avoir émis un des plus nobles et des plus consolants attributs de la religion, sa force expansive de perfectionnement social et individuel dans l'humanité, c'est condamner tous les philosophes et les chrétiens qui ont pu traiter cette question; et surtout l'école catholique de ce jour, qui dit, par la bouche de l'un de ses plus illustres chefs M. Le Vicomte de Bonald déjà cité, que "la sagesse divine, fidèle à l'ordre qu'elle a établi, suit les progrès de l'homme et de la société; et, comme elle voit toutes les conséquences renfermées dans leur principe, elle donne aux faibles des éléments qui seront plus tard développés pour les savants dans toutes leurs conséquences, et régleront les cœurs en étendant l'esprit."

Qu'on ne dise pas que ceci s'entend de ce qu'on appelle dans le christianisme, la spiritualité ou la vie intérieure; car, l'il-

Mais, diront quelques-uns, si la pensée générale du lecteur est bonne et conforme aux principes chrétiens, en est-il ainsi de toutes les parties de son développement? Et, outre la série de griefs que vous supposez, tout à l'heure, qu'on pourrait peut-être lui objecter, ne s'entreouvrait-il pas quelques autres, sujets encore plus à caution? A mon avis, tout dépend, je le répète, de l'esprit plus ou moins éclairé, plus ou moins impartial, plus ou moins indépendant, qui lira le travail de M. Parent.

Il est pourtant quelques points où le lecteur outre évidemment les choses. La vie contemplative est dans l'esprit et la discipline de l'église catholique, comme elle se trouve fort naturellement prouvée et justifiée par une raison docile qui ne veut pas se substituer à la sagesse des enseignements chrétiens. Et cette vie contemplative, établie et guidée par l'église, est de tous les siècles, et elle y restera, tant que l'église ne prononcera rien contre elle. Or, pour peu que l'on comprenne l'église et la vie cachée en Dieu, vie d'amour, de prières, d'union divine, pendant que la vie active combat dans la plaine des misères humaines; pour peu, dis-je, que l'on comprenne l'église et la vie du cilice et de la haire, qu'on ne craigne point les effets de quelques écarts isolés que l'église défend et réprime. Et d'ailleurs, la pauvre nature humaine est de soi trop pesante pour que l'on redoute fort qu'elle s'élève en foule, d'aise et de plaisir, vers les douces régions du Thobor, pour y fixer ses tentes. Cette pensée de M. Parent ressemble un peu à l'idée de ces philosophes ou sectaires, qui trouvaient une arme contre la Virginité dans la crainte qu'ils se formaient que si elle était mise en pratique sur une grande échelle, comme on dit aujourd'hui, la fin du monde s'en suivrait inévitablement. Mais que tous se tranquillisent, et sur les excès du spiritualisme et sur ceux de la virginité, tant que l'un et l'autre seront réglés par l'église. Elle connaît bien les hommes; et si vous en doutiez à l'endroit de ces deux questions, elle vous dirait par la bouche de son premier philosophe et de son grand apôtre ces paroles fort claires, qui *potest capere, capit*.

M. Parent se trompe encore je pense, quand il dit que l'enseignement religieux est en dehors ou au-dessous des besoins sociaux, s'il entend par cet avancé affirmer que la prédication de la doctrine chrétienne telle qu'elle est donnée, aujourd'hui au peuple canadien est défectueuse. Ce n'est pas à ce qui existe qu'il faut s'en prendre, s'il y a lieu de réclamer; c'est à ce qui n'existait pas, savoir, un enseignement particulier aux temps où nous sommes et à certains esprits plus ou moins savamment égarés, ou enfin à certains hommes qui n'aiment point malheureusement la doctrine pour la doctrine mais plutôt l'homme ou l'instrument qui interprète la doctrine. Du reste, sur ce dernier point, j'avouerai sincèrement avec la plupart des chrétiens éclairés, et notamment avec le grand auteur que j'aime à citer, M. de Bonald, la vérité de ces paroles: "Que font nos grands orateurs, chrétiens, dit cet homme illustre, anciens et modernes, les Chrysostôme, les Augustin, les Bossuet, les Massillon, les Bourdaloue, que d'employer toutes les ressources de l'éloquence, la force ou les grâces du style, à mettre la simplicité de la doctrine chrétienne à la portée des savants et des beaux esprits."

Je ne toucherai point ici aucune autre question où M. Parent aurait besoin peut-être d'être expliqué. Outre que ce Monsieur saura bien lui-même corriger certains louches qu'on lui prouverait exister vraiment dans son importante lecture, j'aime mieux croire de nouveau à ses intentions sincères et chrétiennes, admirer son talent, louer, ses fortes études, l'inviter à épurer de plus en plus ses principes, ou plutôt leur expression, en recouvrant uniquement aux sources de la philosophie catholique, et, si mon individualité y pouvait quelque chose, encourager ses consciencieux efforts, tout en lui souhaitant de dignes et de nombreux émules.

AUX FABRIQUES.
LES fabricques pourront se procurer, au plus bas prix possible, des chaînes pour lampes, LUSTRES D'ÉGLISE, en s'adressant chez A. Amiot & Co., marché de la Basses-Ville ou au soussigné qui en a fabriqué une pour la chapelle de M. M. les Congréganistes de cette ville.
J. JOLICŒUR,
Ferblantier,
rue du Cul-de-Sac.
Québec, 12 janvier 1849.

ETUDE DE NOTAIRE.
LE Soussigné, retenu depuis quelque temps hors de cette ville à l'honneur d'annoncer qu'il a repris l'exercice de sa profession en son bureau actuel, Rue d'Aiguillon porte voisine de M. P. Gauvreau, Architecte faubourg St. Jean.
EUGÈNE LÉCUYER.
Québec, 12 Janvier 1848.

AUX VOYAGEURS ET AUX PARTIS DE PLAISIR.

MAISON DES DILIGENCES DE HOUGH ANCIENNE LORETTE.
CE lieu favori des voyageurs, et des partis de la ville, est maintenant entièrement prêt pour leur réception, et on a fait tous les arrangements pour leur commodité. On peut se procurer des diners, gâteaux, &c. sous le plus court délai. Une table de billard a dernièrement été ajoutée à l'établissement. La grande chambre de la maison des diligences, avec les appartements environnants, est très-propre pour ces partis de danse. L'établissement étant conduit par mad. HOUGH, elle se fera un plaisir de prouver à sa demeure actuelle, aux nombreux amis qui ont donné avec tant de bonté leur approbation à sa conduite de Photel St. Léon, son désir de plaire.
Huites constamment en main. J. HOUGH.
N. B. Les ordres pour diners, soupers, bals, ou gâteaux, laissés au bureau de diligence de Hough, rue St. Anne, recevront l'attention immédiate.
rue St. Anne
12 janvier 1849

RACINES BULBEUSES
de l'établissement de H. Lange et Fils,
HARLEM, HOLLANDE.
CONSISTANT en Hyacinthes, Tulipes, Safran, Narcisses, etc.,
A VENDRE A TRÈS BAS PRIX, par
J. MUSSON.
Québec, 20 décembre 1848.

AVERTISSEMENT.
TOUS ceux des débiteurs des biens des Jésuites qui n'ont pas encore payé leurs cents et rentes, loyers, fermages, rentes constituées, Lots et ventes, &c. &c. sont par le présent avertis pour LA DERNIÈRE FOIS, que s'ils ne payent immédiatement au soussigné, ils seront tous poursuivis sans distinction et sans aucun autre avis.
LOUIS PANET,
Agent.
Québec, 20 décembre 1848.

John D. Tripp.
EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible.
N. B. Gouters et Lunch prêts sous le plus court délai.
Québec, 1 décembre 1848.
Le Dr. CARRIER,
Gradué de l'université d'Edimbourg,
A établi sa résidence dans une maison de M. H. GOWEN, dans la côte de la canoterie près de la porte, où on pourra aussi en tout temps le consulter sur les différentes branches de sa profession.
Québec, 22 décembre 1848.

A VENDRE.
700 QUARTS de FLEUR examinée supérieure, Port Hope Mill Brand.
W. Hamilton,
No. 63, rue St. Pierre,
Québec 15 décembre 1848.

£10 de Récompense PERDU.
UN portefeuille rouge, avec agraffe jaune a été perdu le 3 Janvier, depuis la côte d'Abraham à la maison de M. Tessier, Notaire, contenant £70 en billet de Banque. Ceux qui le rapportent à ce bureau recevront la récompense ci-dessus.
Québec, 10 Janvier 1849.

PLACE DEMANDEE.
UN jeune homme, sachant les deux langues, accoutumé dans la vente des marchandises sèches, désire obtenir une situation. Toute demande laissée au bureau de ce journal recevra une prompte réponse.
Québec, 10 Janvier 1849.

Emprunt.
UNE personne, de la paroisse de Ste. Foydésire emprunter £150. Les meilleures garanties seront données sur des biens situés en la dite paroisse. Toutes informations peuvent être prises par le

Hardes faites, &c.
Rue P. V. BOUCHARD, Rue
Sous-le-fort } QUÉBEC. } sous-le-fort
Basse-Ville, } Basse-Ville,
OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de HARDES FAITES, telle que Blouses, Culottes, Vestes, Chemises, Caleçons, etc., etc., une quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc.
—AVEC—
Un assortiment varié de draps fins et superfins pour redingottes et pour manteaux, casimirs, patrons de vestes, casques, casquettes en pelletteries, gants, mitaines, etc.
—AUSSI—
600 paires de souliers d'original unis et brodés. 000 Meules de Caraque, etc.
Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent comptant,
Québec, 20 novembre 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos. Haute-Ville de Québec. Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.
Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débetures du Gouvernement livrés aux Incendies, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain.
Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Caissier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties retiendront l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.
FELIX GLACKEMEYER.

AVIS.
MOUNT EARLE TRIPOLI.
A vendre par le Soussigné:
L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles; il enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.
—AUSSI—
50 boîtes de ferblant I. C. charcol.
50 do toile.
James Forster,
Rue St. Jean en face du général Wol
Québec 18 oct. 1848.

ARCHITECTURE
P. F. Trépannier Architecte et Ingénieur civil, informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a établi son bureau au No. 35, Rue Ste. Anne, et qu'il est prêt à recevoir tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier dans les différentes branches de l'architecture civile, militaire, navale et hydraulique.
Aussi surveille la construction des bâtisses à des conditions raisonnables.
Haute-Ville de Québec, }
6 novembre, 1848. }

LE REPERTOIRE NATIONAL.
Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VESINA, agent.
Québec, 15 Sept. 1858.

PRÉPARATION PRÉCIEUSE DE SASEPAREILLE.

LE Dr. THOMAS CORBERT de la société des quakers de Canterbury N. H. ayant vendu aux soussignés le droit exclusif de vendre son SIROP CONCENTRE ET COMPOSÉ DE SASEPAREILLE, ils offrent à présent au public avec les plus amples témoignages de son étonnante efficacité. Il est distingué pour les cures merveilleuses qu'il a opérées dans des cas d'inflammations chroniques des organes digestifs, de Dispepsie d'Indigestion, de jaunisse, de faiblesse et d'aigreurs de l'estomac, de désordre dans les fonctions de foie, d'Eruptions chroniques de la peau, d'Érysipèle et de toutes les affections scrofuleuses. On trouvera par l'observation que plusieurs des maladies ci-dessus et surtout cette affreuse et fatale maladie, la *Phtysie Pulmonaire* ou la *Consumption* ont généralement pour origine un état scrofuleux du système; or pour guérir ces maladies il faut les attaquer à leur source. On verra aussi que les maladies de foie se rencontrent souvent chez les scrofuleux et qu'on les appelle maladies de foie. Mais il est bien établi qu'avant de pouvoir guérir complètement ces maladies de foie il faut faire disparaître cette diathèse scrofuleuse. On a reçu des témoignages des médecins les plus distingués du pays qui recommandent cette médecine et l'emploient dans leur pratique; de plus des certificats de personnes qui ont été ramené à la santé par sa vertu curative. Plusieurs certificats accompagnent la médecine dans un pamphlet mais les propriétaires n'ont pas cru devoir les introduire ici mais ils demandent au public de

pays, et le comité connaissant sa composition ne peut qu'exprimer sa confiance dans son efficacité. Les ingrédients qui entrent dans sa composition ont un caractère si utile et si rénovateur que le comité croit devoir déclarer que c'est la meilleure préparation de Salsepareille qu'on connaisse jusqu'ici et comme telle lui accorde un diplôme.

JOHN W. WERSTER, M. D.
Professeur de chimie au collège d'Haward
MARTIN GAY, M. D.
Chimiste Boston.
J. V. C. SMITH, M. D.

Et rédacteur du journal de Médecine et de chirurgie de Boston.
De E. R. Peaslee, M. D. professeur d'anatomie et de physiologie, au collège de Dartmouth et professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école de médecine de Brunswick, Hanover N. H. 23 décembre 1847.
Je connais le sirop composé et concentré de Salsepareille préparé par le Dr. Corbett de la société des quakers depuis vingt-quatre ans lorsqu'il fit connaître à la société médicale de New-Hampshire la composition précise de ce médicament. On pensa de suite que la formule publiée alors par le Dr. Corbett ne pouvait manquer d'être un remède précieux, dans tous les cas où les effets particuliers de la Salsepareille sont requis. Cette espérance s'est pleinement réalisée. Il possède une efficacité particulière dans certaines maladies de la peau et de l'appareil digestif et dans les affections scrofuleuses en général. Les ingrédients ajoutés à la Salsepareille dont il renferme une plus grande quantité qu'aucune autre préparation dont je me sois encore servi, augmentent ses effets altératifs, le rendent diurétique et dans la plupart des cas légèrement laxatif. Je recommande aux médecins comme supérieur à tout sirop de Salsepareille que j'ai encore employé pour les cas qui requièrent l'emploi de ce remède, les médecins seuls étant selon moi capables de discerner les circonstances précises dans lesquelles il doit en être fait usage.

E. R. PEALEE, M. D.
Monsieur Edward Pringle & Cie:—
Messieurs:—Avec une bouteille de l'extrait composé et concentré de Salsepareille, j'ai reçu une copie de sa formule pour le préparer.

L'analyse m'a prouvé l'existence des substances actives indiquées et les bonnes qualités de cette préparation.
La formule montre l'union de quelques-unes de nos meilleures racines indigènes avec les substances médicinales les plus en réputation et ne renferme pas de composé métallique. Pour les guérisons dans lesquelles les propriétés de la Salsepareille sont recherchées, cette préparation devrait avoir la préférence en conséquence des soins et de l'attention avec lesquels elle est composée.

Je suis, etc.
ANG. R. HAYES, M. D.
Chimiste de l'Etat de Massachusetts.
Mars 16 1848.

De M. Parker Cleaveland L. L. D. premier professeur de Chimie, de Pharmacie, de Minéralogie, de Géologie et de Physique du collège de Brunswick, Maine.
Brunswick Maine, 8 avril.

Messieurs E. Brinley & Cie.
Messieurs:—J'ai examiné votre formule pour la préparation du composé concentré de l'Extrait de Salsepareille. Connaissant les propriétés de ses ingrédients et les heureux effets qu'ils ont produits tels que certifiés par les principaux médecins et chimistes du pays, et que j'ai pu reconnaître suffisamment moi-même, je suis entièrement convaincu que cette médecine possède une grande efficacité pour la guérison d'un grand nombre de maladies, particulièrement celles pour lesquelles on conseille de l'administrer. Outre la Salsepareille cette préparation renferme des ingrédients précieux.

Je suis, respectueusement etc.
P. CLEAVELAND, M. D.

AU DR THOMAS CORBERT,
Cher monsieur:—En réponse à vos questions touchant votre sirop composé de Salsepareille, je vous dirai qu'il y a environ huit bouteilles et j'en ai eu depuis ce temps plus de cent bouteilles, et mes patients s'en sont procuré d'ailleurs de cinquante à cent autres. Je l'emploie dans mon institution orthopédique de préférence à toute autre préparation de Salsepareille. Dans l'éruption spinale, plusieurs espèces de maladies éruptives de la peau et de maladies des hanches, dans un état d'ulcération jointes à des dispositions scrofuleuses, c'est un remède des plus précieux. Dans les ulcères mal conditionnés et scrofuleux les effets en sont excessivement heureux la santé s'améliore rapidement et les ulcères sont vite guéris. Elle agit comme tonique, tranquillement et comme laxatif. Jusqu'à ce que je trouve un meilleur composé, j'espère être entièrement approuvé par le public.